



# Rémunération pour la télésurveillance des patients atteints d'insuffisance cardiaque en Belgique

## Contexte Général

Le gouvernement belge, par le biais d'un accord avec l'INAMI, a alloué des fonds en vertu de l'Article 56 de la loi coordonnée du 14 juillet 1994, afin d'améliorer les soins pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque (IC). Ce budget soutient les hôpitaux qui mettent en œuvre la télésurveillance, un outil essentiel pour réduire les réadmissions hospitalières et améliorer les résultats des soins aux patients. Le plan de rémunération pour la télésurveillance entrera en vigueur à partir de **janvier 2025**.

# Insuffisance Cardiaque en Belgique : Un Défi Urgent



## Prévalence :

200 000 - 250 000 patients (2%-3% de la population), dont 20% sont âgés de 65 ans et plus<sup>1</sup>.



## Haut Risque :

Les patients atteints d'une maladie chronique ont 3 à 4 fois plus de chances d'être hospitalisés<sup>2</sup>.



## Perte de Qualité de Vie :

Environ 1 patient sur 8 est réadmis à l'hôpital dans les 30 jours<sup>3</sup>. Environ 1 sur 2 survit seulement cinq ans après le diagnostic initial<sup>4</sup>.



## Tension budgétaire :

1%-2% du budget du INAMI est consacré au traitement de l'insuffisance cardiaque<sup>5</sup>, principalement en raison des réhospitalisations (60%-80% des coûts)<sup>6</sup>.

## La Télésurveillance comme Solution

La télésurveillance permet une gestion proactive des patients souffrant d'insuffisance cardiaque, réduisant ainsi les taux de réhospitalisation et optimisant les résultats des soins. Les solutions proposées par Comarch sont conformes aux normes belges en matière de télésurveillance de l'insuffisance cardiaque et offrent un système complet respectant les **exigences du RGPD**.

## Principales Exigences :

### Critères pour les Patients :

- Assurance maladie
- Hospitalisation récente pour insuffisance cardiaque congestive
- Stabilisé en classe II ou III de la NYHA
- Consentement éclairé
- Relation thérapeutique avec un prestataire de soins de l'équipe de télésurveillance

### Exigences de Surveillance :

- La télésurveillance a été démarrée pendant l'hospitalisation ou dans les 2 semaines suivant la sortie
- Surveillance du poids, de la pression artérielle et du rythme cardiaque (7 jours sur 7) **ou**
- Mesure invasive de la pression de l'artère pulmonaire
- Revue quotidienne des données avec réponses rapides aux alarmes
- Le médecin généraliste est informé des changements thérapeutiques ou des interventions nécessaires

# Rémunération pour les Hôpitaux

Le projet de télésurveillance propose des incitations financières intéressantes pour les hôpitaux. Chaque établissement doit assurer le suivi **d'au moins 50 patients** par an dans les deux années suivant la conclusion de l'accord. **Structure Tarifaire :**

Service	Frais
Frais de Démarrage (Mois 1) : Mise en place de la télésurveillance	200,00 €/patient/mois
Frais de Suivi (Mois 2-6) : Surveillance continue	90,00 €/patient/mois
Forfait de suivi (à partir du 7ème mois) : Telesurveillance: Suivi	45,00 €/patient/mois

## Les Frais de Démarrage Incluent :



Prescription par un spécialiste en cardiologie



Fourniture d'appareils médicaux  
(ex. : tensiomètre, balance)



Formation du patient et installation de  
l'application mobile



Télésurveillance pendant le premier mois



Consultations téléphoniques dans le cadre du  
parcours de soins hybride

## Les Frais de Suivi Incluent :



Surveillance continue du mois 2 à 6



Téléconsultations et outils techniques  
nécessaires à la surveillance



Utilisation de dispositifs médicaux  
(capteurs et application mobile)

## Comarch : Un Partenaire de Confiance pour la Télésurveillance

Avec Comarch, votre hôpital bénéficie d'un partenaire de confiance qui a déjà mis en œuvre avec succès des solutions de télésurveillance en Belgique et dans d'autres pays. Nous assurons une intégration fluide avec les systèmes de santé existants, une surveillance avancée des patients et une conformité totale avec les normes belges de soins de santé :

- Appareils **certifiés CE** pour une collecte de données précise
- Intégration avec les **dossiers patients informatisé (DPI)**
- Algorithme avancés pour les alarmes basées sur des seuils personnels
- Authentification sécurisée via le Service d'Authentification Fédérale (FAS)
- Conformité au RGPD pour protéger les données des patients

Pour en savoir plus, [consultez notre étude de cas vidéo](#) sur la télésurveillance des patients souffrant d'insuffisance cardiaque et découvrez son impact !

## Notes de fin

- 1 <https://liguecardioliga.be/hartfalen/>
- 2 <https://www.mloz.be/nl/documentatie/chronische-ziektes-belgie-prevalentie-en-kosten-2010-2018#:~:text=Uitgaven%20geneeskundige%20verzorging%20ten%20laste,aandoening%20%E2%82%AC%20860%2Fjaar%20betaalt>
- 3 <https://www.jacc.org/doi/10.1016/j.jacc.2023.05.040>
- 4 [https://www.bmj.com/content/364/bmj.l223#:~:text=Survival%20rates%20in%20patients%20with,to%2013.5\)%%20at%2015%20years](https://www.bmj.com/content/364/bmj.l223#:~:text=Survival%20rates%20in%20patients%20with,to%2013.5)%%20at%2015%20years)
- 5 [https://www.domusmedica.be/sites/default/files/Richtlijn%20Chronisch%20Hartfalen\\_0.pdf](https://www.domusmedica.be/sites/default/files/Richtlijn%20Chronisch%20Hartfalen_0.pdf)
- 6 <https://www.heartfailure.be/nl/hartfalen-behandelen/>  
<https://www.tvcjdc.be/nl/article/12803125/#:~:text=Naar%20schatting%20is%20ongeveer%2060,naar%20schatting%20149%20miljoen%20euro>

## Sources :

1. Ligue Cardiologique Belge. **Insuffisance cardiaque**. Disponible sur : <https://liguecardioliga.be/hartfalen/>
2. Mutualités Libres. **Maladies chroniques en Belgique : Prévalence et coûts 2010-2018**. Disponible sur : <https://www.mloz.be/nl/documentatie/chronische-ziektes-belgie-prevalentie-en-kosten-2010-2018>
3. Solomon SD, et al. **Résultats chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection préservée**. *Journal of the American College of Cardiology*. 2023;81(20):2029-2043. Disponible sur : <https://www.jacc.org/doi/10.1016/j.jacc.2023.05.040>
4. Taylor CJ, et al. **Taux de survie des patients atteints d'insuffisance cardiaque chronique**. *BMJ*. 2019;364:l223. Disponible sur : <https://www.bmj.com/content/364/bmj.l223>
5. Domus Medica. **Directives sur l'insuffisance cardiaque chronique**. Disponible sur : [https://www.domusmedica.be/sites/default/files/Richtlijn%20Chronisch%20Hartfalen\\_0.pdf](https://www.domusmedica.be/sites/default/files/Richtlijn%20Chronisch%20Hartfalen_0.pdf)
6. Heart Failure Belgium. **Traitement de l'insuffisance cardiaque**. Disponible sur : <https://www.heartfailure.be/nl/hartfalen-behandelen/>
7. TVCJDC. **Épidémiologie et coûts de l'insuffisance cardiaque en Belgique**. Disponible sur : <https://www.tvcjdc.be/nl/article/12803125>
8. Mair FS, et al. **Téléconsultation pour l'insuffisance cardiaque chronique**. *Journal of Telemedicine and Telecare*. 2009;15(2):120-126. Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1258/jtt.2009.090406>
9. McMurray JJ, et al. **Épidémiologie clinique de l'insuffisance cardiaque**. *BMJ*. 2007;334(7600):942-945. Disponible sur : <https://www.bmj.com/content/334/7600/942?grp=1>

# Contactez-nous :

## Comarch Healthcare Belgique



### Victor Peyron

Comarch Business  
Development Manager  
[victor.peyron@comarch.be](mailto:victor.peyron@comarch.be)

### Comarch S.A.

Comarch S.A. est une société internationale avec plus de 30 ans d'expérience. Nous sommes fournisseur de services e-santé, motivés par les besoins de nos clients, et toujours prêts à proposer une solution sur mesure tout en restant fidèle à nos valeurs que sont la flexibilité et la satisfaction de nos utilisateurs finaux. Nous proposons un écosystème complet de solutions pour le secteur de la santé : dossier patient informatisé, SIH, solutions de télémédecine ainsi qu'un cloud certifié HDS. Ces solutions sont destinées à assurer la coordination des soins et faciliter l'assistance aux patients, à leurs familles et au personnel médical. L'expérience acquise dans de nombreuses institutions médicales nous permet aujourd'hui de fournir des solutions qui rationalisent les processus administratifs et améliorent la qualité des services médicaux.

Copyright © Comarch S.A. 2024. All rights reserved.  
23.12.2024, version 1.0

[www.comarch.be](http://www.comarch.be)

